



Problème de dette avec credirec

Par **dadou**, le **15/10/2009** à **18:57**

Bonjour,rrnrnJe viens d'être contacté par la sté CREDIREC qui me réclame environs 20 000 euros pour un crédit de 1998.rnrnEn 2004, je fus jugé mais je n'ai jamais payé car personne ne pas jamais rien demandé.rnrnAujourd'hui, je réclame à la sté CREDIREC la preuve de cette dette, je leur ai demandé un titre exécutoire et cela par 3 ou 4 fois.rnrnA chaque appel je tiens le m^me discours et il me raccroche quasiment au nez....rnrnQue dois je faire et suis je dans mes droits en demandant un titre exécutoire avant de payer quoique se soit.rnrnMerci d'avance pour votre aide

Par **chessille**, le **17/10/2009** à **23:17**

bonjour, rnrnje viens vers vous pour une question.rnrnAlors CREDIREC a appelé ma soeur en lui disant qu'ils ont été mandatés par l'Etat, et là elle a vraiment pris peur, elle s'est dit les huissiers vont venir chez moi, ils vont me vider les comptes...., alors qu'elle est seule avec deux enfants et 600 euros par moi.rnrnMa soeur est vraiment faible psychologiquement, et elle a été tellement travaillée psychologiquement qu'elle a fini par envoyer 10 chèques de (70 euros) correspondant aux frais de dossier, d'après son interlocuteur, puis dans 10 mois elle devrait payer "plus" pour commencer à régler sa dette de 8000 (en tout cas c'est ce qu'il lui a été précisé)rrnrndonc elle a envoyé 10 chèque de 70 euros. rnrnla dette date de 2006 à peu près suite à un jugement qu'elle n'a jamais reçu d'ailleurs parce qu'elle a déménagé.rnrnen ayant envoyé 10 chèques reconnait elle la dette ?rnrncomment faire pour revenir sur ces chèques?rnrncomment faire parce qu'ils ne vont plus la lacher !rnrnde devrait elle attendre laisser passer les deux ans maintenant ?rnrnEstce qu'on pourrait faire une lettre RAR, pour mensonge parce qu'ils se sont présentés en disant qu'ils étaient mandatés par l'Etat, pour leur demander de ne surtout pas les encaisser et que suite à leur démarche téléphonique la

harcelant, jusqu'à lui demander de vendre les meubles de chez elle....
Je vous remercie beaucoup de m'aider s'il vous plait.
Cordialement

Par **dadou**, le **18/10/2009** à **10:42**

bonjour,
désolée, mais je ne vais pas pouvoir vous aider car moi aussi je suis en litige avec cette société.
il faut qu'elle résiste à leurs appels et ne craque pas.
Moi perso, je ne leur ai rien donné pour le moment
Je leur demande à chaque appel le titre exécutoire et cela les agace, à chaque fois ils mettent fin rapidement à la conversation.
Avant de donner qq chose ils doivent prouver cette dette
bon courage

Par **chessille**, le **19/10/2009** à **21:59**

re,
Vous n'allez pas me croire mais ma soeur a réussi à intercepter le courrier dans lequel elle a mis ses dix chèques !!!
c'était un courrier suivi, son mari attendait le facteur devant le bâtiment !! il a réussi à le prendre !! incroyable !!
maintenant que doit elle faire ?
merci pour vos renseignements